

RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI 2009

Au titre de la programmation et de l'exécution des programmes et projets

- Renforcer l'appui aux Collectivités locales dans la promotion de leurs territoires et la négociation avec l'Etat et les PTF, pour le financement de programmes de dimensions régionales ou locales ;
- Assurer un meilleur ciblage dans les politiques de subvention afin d'en faire profiter aux Groupes vulnérables
- Améliorer l'efficacité des dépenses dans les secteurs sociaux

Au titre du bilan des réformes des politiques

Les principales recommandations sont les suivantes :

- Renforcer les réformes systémiques de protection sociale
- Renforcer l'articulation PAP et BCI pour une meilleure mise en œuvre de la SRP ;
- Veiller à une implication et un réel fonctionnement des organes régionaux de pilotage pour une mise en œuvre, un suivi adéquat et une prise en charge correcte des POR ;
- Renforcer les cadres et mécanismes de dialogue social et de concertation à tous les niveaux ;
- Favoriser l'intégration des différentes initiatives dans une dynamique sous régionale
- Accélérer la mise en œuvre de la SCA
- Mettre en œuvre en œuvre la LOASP à travers notamment l'achèvement de la formulation du cadre stratégique de Développement Agricole, le règlement de la question foncière, etc.

Au titre des instruments de mise en œuvre et de suivi évaluation

- Vulgariser et mettre en œuvre le Schéma Directeur de la Statistique, pour permettre une mise à disposition des indicateurs à temps.
- Finaliser et mettre en œuvre la feuille de route pour compléter le système d'indicateurs DSRP-2 ;
- Renforcer les moyens de la CSPLP/MEF, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle.
- Mettre en œuvre le « Plan d'action conjoint pour l'efficacité de l'aide au Sénégal 2008-2010 » validé par l'ensemble des acteurs le 7 mai 2008.
- Renforcer le suivi de la mise en œuvre de l'Arrangement-Cadre pour les Appuis Budgétaires
- Assurer la synergie entre les axes d'une part, et entre les niveaux national, régional et local, d'autre part.
- Renforcer les études de faisabilité dans les secteurs prioritaires de création de richesses du DSRP, notamment l'Agriculture, l'Elevage, l'Artisanat..

Au titre du fonctionnement du dispositif au niveau régional

- Dynamiser les organes de suivi de la décentralisation (au niveau national) par l'amélioration des synergies et des interactions (entre le développement décentralisé participatif et l'aménagement de pôles secondaires) et par la mise en place et l'opérationnalisation des instances et cadres de coordination, de concertation et d'harmonisation du développement régional (Conférences régionales d'harmonisation, CRD) ;
- Elargir le cadre de partenariat pour un meilleur fonctionnement du dispositif régional de mise en œuvre et de suivi du DSRP, une plus grande mobilisation des responsabilités locales (Gouvernance, Région, ARD...) et une plus forte articulation avec les plans locaux de développement ;
- Accompagner les programmes régionaux dans la vulgarisation et la sensibilisation de la SCA au niveau régional.
- Redynamiser les organes régionaux de pilotage et de suivi de la SRP, par la simplification du dispositif au niveau régional, la mise en place d'un organe unique chargé du pilotage et du suivi du DSRP et sa dotation en moyens matériels, humains et financiers appropriés ;